Vert-2-Go Désinfectant

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : **Vert-2-Go Désinfectant**

Code du produit : **09-12330**

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Wood Wyant Canada Inc.
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Manufacturier : Wood Wyant Canada Inc.
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Utilisations identifiées : Applications industrielles: Désinfectant.

La fiche de données de sécurité est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas règlementé SIMDUT. Ce produit est règlementé par la loi sur les aliments et les drogues.DIN 02357062 Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire.

Utilisations non recommandées : Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : **2023-11-15**

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit : **TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4**
IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Mention d'avertissement : **Attention**

Pictogrammes de danger :

Mentions de danger : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation de la peau et des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : Porter des gants de protection. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.

Intervention : EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Aucun ingrédient dangereux		

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales
nausées ou vomissements
migraine
diarrhée

Inhalation Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
composés halogénés

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.

Protection individuelle Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Incompatibilité Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles;

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Alcool éthylique	**CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).** 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1880 mg/m³ 8 heures. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2022).** STEL: 1000 ppm 15 minutes. **CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).** STEL: 1000 ppm 15 minutes. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures. **CA Québec Provincial (Canada, 6/2022).** VECD: 1000 ppm 15 minutes.

Contrôles d'ingénierie appropriés Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale Les expositions intenses ou prolongées peuvent nécéssiter le port de lunettes de sécurité.

Mains et Protection du corps Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter le port de gants résistants aux produits chimiques.
Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.	**pH**	7	**Point d'éclair**	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Incolore.	**Densité relative**	0.99	**Point de fusion**	Non disponible.
Odeur	Inodore.	**Viscosité**	Non disponible.	**Point d'ébullition**	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	**Tension de vapeur**	Non disponible.	**Point d'inflammation** :	Non disponible.
Solubilité dans l'eau :	Non disponible.	**Densité de vapeur** :	Non disponible.	**Taux d'évaporation** :	Non disponible.

Température de décomposition : Non disponible.

Température d'auto-inflammation : Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non applicable.

Inflammabilité (solides et gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

	Effets aigus potentiels sur la santé	Symptômes
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation des yeux.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer une irritation de la peau.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales nausées ou vomissements migraine diarrhée
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Chlorure de N,N-didécyl N,N-diméthyl ammonium	DL50 Orale	Rat	84 mg/kg	-
Alcool éthylique	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	124700 mg/m³	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>20000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	7 g/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Chlorure de N,N-didécyl N,N-diméthyl ammonium	Aiguë CE50 110 µg/l Eau douce	Algues - *Chlorella pyrenoidosa* - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 110 µg/l Eau douce	Algues - *Chlorella pyrenoidosa* - Phase de croissance exponentielle	96 heures
	Aiguë CE50 18 ppb Eau douce	Daphnie - *Daphnia magna*	48 heures
	Aiguë CL50 39 µg/l Eau de mer	Crustacés - *Americamysis bahia* - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures

Alcool éthylique	Aiguë CL50 0.01 µg/l Eau douce	Poisson - *Acipenser transmontanus* - Larve	96 heures
	Chronique NOEC 5.4 ul/L Eau de mer	Algues - *Tetraselmis suecica* - Phase de croissance exponentielle	3 jours
	Chronique NOEC 125 µg/l Eau douce	Daphnie - *Daphnia magna*	21 jours
	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - *Ulva pertusa*	96 heures
	Aiguë CE50 2000 µg/l Eau douce	Daphnie - *Daphnia magna*	48 heures
	Aiguë CL50 25500 µg/l Eau de mer	Crustacés - *Artemia franciscana* - Larve	48 heures
	Aiguë CL50 42000 µg/l Eau douce	Poisson - *Oncorhynchus mykiss*	4 jours
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - *Ulva pertusa*	96 heures
	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Daphnie - *Daphnia magna* - Néonate	21 jours
	Chronique NOEC 0.375 ul/L Eau douce	Poisson - *Gambusia holbrooki* - Larve	12 semaines

Persistance et dégradation : Inconnu **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu **Mobilité dans le sol** : Inconnu **Autres effets nocifs** : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-	

-

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: ammoniac (total)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Indéterminé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	1
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personelle	B

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2023-11-15

Élaborée par : **Département des affaires règlementaires**

Wood Wyant Canada Inc.
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.